

## Communiqué de presse

### L'Observatoire transfrontalier publie une synthèse annuelle et met en ligne des indicateurs sur le marché du travail

Neuchâtel, 4 septembre 2008.

Embargo: 11h00

Avec sa première *Synthèse annuelle*, l'OSTAJ (Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien) apporte ses observations statistiques sur les principales évolutions récentes dans l'Arc Jurassien : augmentation de l'emploi frontalier et de travailleurs européens annoncés, accroissement démographique, baisse du chômage, ou encore progression du trafic transfrontalier. Ces évolutions récentes résultent de la conjugaison des effets de l'amélioration conjoncturelle ou des effets des accords bilatéraux sans qu'il soit possible de différencier de façon claire ce qui provient de l'un ou de l'autre.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, l'observatoire met à disposition sur son site internet ([www.ostaj.org](http://www.ostaj.org)) des *indicateurs conjoncturels* sur le marché du travail des deux côtés de la frontière.

#### Synthèse 2008

Depuis 2000, l'Arc jurassien enregistre une croissance démographique plus élevée que dans la décennie précédente. Toutefois, celle-ci demeure en retrait de la moyenne nationale en France comme en Suisse et des territoires limitrophes de l'Arc jurassien. La tendance au vieillissement reste plus marquée côté suisse, malgré un important apport migratoire de jeunes.

Côté Franche-Comté, la croissance démographique ne faiblit pas, le rythme d'accroissement (+0,37% par an) est deux fois supérieur à celui de la période 1990-1999. La croissance récente de la population s'appuie presque exclusivement sur l'accroissement naturel. En Suisse, le rythme d'accroissement démographique (+0,78 par an) est largement soutenu par l'excédent migratoire étranger. L'introduction de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) a réorienté les flux migratoires vers la population européenne. En quatre ans l'excédent migratoire avec les ressortissants de l'Union européenne à 15 pays et l'AELE a doublé tandis que celui avec les autres États tiers baissait de 36%.

En matière de logement, et sous l'effet de mises en chantier de logements relativement nombreuses, le dynamisme de la construction est visible côté français. Entre 2002 et 2006, le rythme de la construction en Franche-Comté et dans les zones frontalières est un des plus élevés observés depuis 30 ans. Il reste cependant inférieur à celui observé dans les districts frontaliers suisses.

Entre fin 2001 et fin 2005, l'emploi baisse de 0,9% en Franche-Comté et progresse de 0,3% dans l'Arc jurassien suisse. La situation est inversée par rapport à la période 1995-2001 où la Franche-Comté affichait une progression de l'emploi supérieure à celle de l'Arc jurassien suisse.

Côté français, les zones les zones d'emploi jouxtant la frontière enregistrent un bilan moins favorable que le reste du territoire : -3,7% contre +1,2% dans le reste de la Franche-Comté. En Suisse, l'emploi recule légèrement dans les districts frontaliers (-0,3%) alors qu'il progresse peu dans le reste de l'Arc jurassien suisse (+0,3%).

Au total, dans les zones frontalières (françaises et suisses), l'industrie perd plus de 14 000 emplois en quatre ans. Dans le même temps, le tertiaire a créé 7 000 emplois. Ces créations ne compensent pas les pertes industrielles côté français, contrairement à la Suisse.

**Sur le front du chômage**, le nombre de chômeurs recule de 22% dans l'Arc jurassien entre juin 2004 et juin 2007. Cette baisse est plus forte du côté suisse -29% contre -17% en Franche-Comté. Ce sont les jeunes chômeurs (moins de 25 ans) dont le nombre recule le plus fortement (-35,3% en Suisse et -27% en France).

La baisse des taux de chômage amorcée en 2004 continue d'avoir des effets sur l'ensemble de l'Arc jurassien. Entre fin juin 2004 et juin 2007, le taux de chômage baisse de 1,3 point de part et d'autre de la frontière. En juin 2007, les zones d'emploi françaises et les districts suisses proches de la frontière affichent un taux de chômage plus faible que dans le reste du territoire de l'Arc jurassien.

**À travers la procédure d'annonce**, l'ALCP a ouvert aux entreprises suisses une opportunité complémentaire à l'embauche de travailleurs frontaliers de l'Union européenne. En 2007, 27 250 ressortissants de l'Union européenne (dont 23% de femmes) se sont annoncés pour fournir une prestation d'une durée de moins de 90 jours dans l'Arc jurassien suisse, ce qui correspond à 4 500 emplois en équivalents temps plein (0,65% de l'emploi total de l'Arc jurassien suisse). Ce poids dans l'emploi local est plus élevé dans les cantons de Neuchâtel et du Jura (1,2% et 1,7% respectivement). Entre 2006 et 2007, le nombre de travailleurs annoncés a augmenté de 16%.

**L'Arc jurassien suisse attire une main-d'œuvre frontalière** toujours plus nombreuse : 30 000 frontaliers viennent y travailler au 1<sup>er</sup> mars 2008. Le nombre de frontaliers a pratiquement doublé entre le premier trimestre 2003 et le premier trimestre 2008, soit une moyenne de 7% par année. Même si de plus en plus de frontaliers comtois déclarent un lieu de résidence proche de Besançon ou Dole, la grande majorité d'entre eux se concentrent sur quelques communes de travail suisses et quelques lieux de franchissement de la frontière : plus de trois travailleurs sur quatre résident dans le Doubs et travaillent majoritairement dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

En 2006, les 13 principaux postes-frontières de l'Arc jurassien enregistrent **une moyenne de 17 000 passages quotidiens de voitures** de tourisme en direction de la Suisse (environ les deux tiers du trafic sont des véhicules français). L'entrée en vigueur des accords bilatéraux en juin 2002 n'a pas entraîné une hausse immédiate du nombre de véhicules entrant en Suisse. En revanche, la période 2003-2006 marque une augmentation annuelle moyenne de 7,5% du trafic.

## **Indicateurs du marché du travail**

Dans le but d'augmenter son offre et de donner une vision complète de l'évolution du territoire de l'Arc jurassien, l'OSTAJ met à disposition sur son site Internet ([www.ostaj.org](http://www.ostaj.org)) des indicateurs conjoncturels sur le marché du travail en Franche-Comté et dans l'Arc jurassien suisse. Ces indicateurs, qui intègrent les données les plus récentes disponibles, portent sur : l'emploi, le chômage et les travailleurs frontaliers. Ils seront mis à jour trimestriellement.

### **Pour de plus amples renseignements :**

En Suisse :

- M. Noreddine Hmamda, chef de projet - Tél. + 41 32 889 68 20
- M. Jean Campiche, directeur du Service cantonal de recherche et d'informations statistiques - SCRIS, tél. 031 316 29 40
- Mme Mireille Gasser, secrétaire générale CTJ-Suisse, 079 310 85 13

En France :

- M. François-Xavier Dussud - Tél : + 33 3 81 41 25 95 - Mél :[ostaj-franche-comte@insee.fr](mailto:ostaj-franche-comte@insee.fr)